

k
 Magdalaine
 Gamel

Aujourd'hui premier jour du mois de novembre
 de l'an trois de la république, a quatre heures
 du soir, pardevant moi Nicolas Engler
 membres du conseil Général de la Commune de
 Cœhren, au département de la Moselle, Elu le vingt
 Nivose (an deux) pour dresser les actes, destiné
 a constater le mariage et les déclarations
 des Citoyens, est comparus en la salle publique
 de la maison Commune Jacob Gamel laboureur
 domicilié en l'adite municipalité, le quel est
 assisté des Citoyens Garpar Engler laboureur
 âgé de quarante quatre ans et Jean George
 Gamel tonnelier âgé de quarant ans, tous
 deux domiciliés en la dite municipalité, le
 quel a déclaré a moi Nicolas Engler que Catherine
 Bouw son épouse en légitime mariage est
 accouché le premier du présent mois a onze

dup



Deuxième matin, dans la maison dudit lieu
d'un enfant sémel, qu'il me présente et auquel
il a donné le prénom de Magdalaine. D'après
cette déclaration, que le Citoyen Gaspar Engleu et
Jean George Gammel, ont certifié conforme à la
vérité, et la représentation qui m'a été fait de
l'enfant dénommé, j'ai entendu des pouvoirs qui
me sont délégués le présente avec que Jacob Gamel
père de l'enfant et le deux témoins ont signé
avec moi.

fait en la maison Commune de Cochen les jours
mois et an ci dessus. Jacob Gamel

Gaspar Engleu
Jean George Gammel

que
fible
ident
sa
publiq
in am
en